

COMMISSION LOCALE D'INFORMATION DE DAMPIERRE-EN-BURLY

Budget prévisionnel 2020

1. Dépenses

17 900 €

1) Animation de la CLI (recherche documentaire, préparation et organisation des réunions, rédaction d'actes administratifs, contacts divers ASN – ANCCLI - collectivités, courriers, participation aux réunions de chargés de mission, actualisation du site Internet) : 0,2 ETP (46 jours/an) d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	14 000 €
2) Photocopies, affranchissements, téléphone	200 €
3) Cotisation ANCCLI	1 000 €
4) Documentation	100 €
5) Location de salle	200 €
6) Frais de déplacement	1 000 €
7) Maintenance et actualisation du site Internet : 0,02 ETP d'un agent de catégorie A (évalué à 70 000 €/an en coût global employeur)	1 400 €

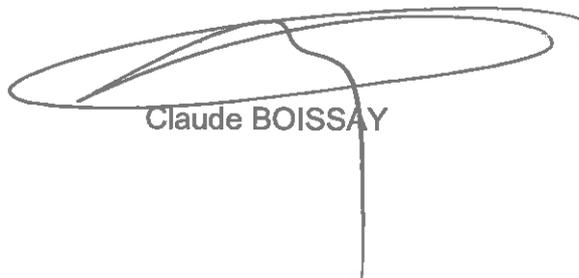
2. Recettes

17 900 €

Moyens fournis par le Conseil départemental	15 400 €
Subvention de l'ASN	2 500 €

A Orléans, le 27 JAN. 2020

Le Président de la Commission Locale d'Information
de Dampierre-en-Burly



Claude BOISSAY